ALCEIS NEWS #90

DÉCEMBRE/ DECEMBER 2016

ICI ET LÀ-BAS
HERE AND THERE

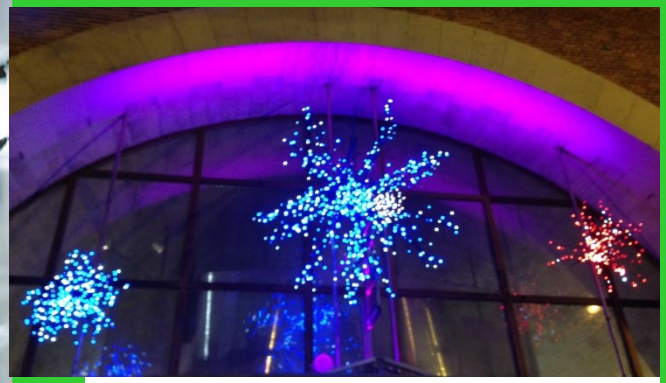

Les fêtes de fin d'année, c'est toujours un peu compliqué. Quand on est expatrié, loin de la famille, cela peut l'être encore plus. Et si l'on voyait les choses du bon côté ? Vivre dans un pays qui n'est pas le sien permet de découvrir de nouveaux rituels, de nouvelles fêtes. Au lieu de se contenter du Père Noël, on peut faire un tour du côté de ses collègues. D'abord, celui qui vient dès le 6 décembre, Saint Nicolas.

Christmas Holidays are always a bit complicated. When you are expatriate, far away from your family it can be a headache. What if we tried to see things on the bright side?
When you live in a country that is not your home country, you can discover new rituals, new festivities. Father Christmas is not enough, let's meet some of his colleagues. First of all, St Nicholas comes first on December 6.

QUESTIONS DE COACHING

Le 17 novembre 2016 s'est tenu à Bordeaux un colloque consacré au Mentoring soutenu par Cap Mentorat. Avec plus de 70 participants : professionnels de l'accompagnement RH, dirigeants et cadres d'entreprise, cette manifestation a montré l'intérêt que suscite le mentorat auprès des entreprises.

Danielle Deffontaines a présenté l'ingénierie d'un programme de mentorat : comment définir les objectifs, les mesures de résultats, comment mettre en place un programme et le piloter. Une table ronde a permis d'échanger autour d'expériences d'entreprises ayant mis en place des programmes de mentorat .

LES DOSSIERS DE L'EXPATRIATION
XPATS FILES

L'expatriation soulève un certain nombre de questions patrimoniales et fiscales. Si l'expatriation constitue une opportunité professionnelle, et est le projet de nombreux cadres, elle peut constituer un risque en termes patrimoniaux. La situation dépend du pays d'accueil, et de sa fiscalité. En raison de charges ou d'impôts spécifiques, il peut s'avérer que, malgré un package a priori intéressant, le niveau du salarié français peut être menacé. Des conventions fiscales s'appliquent entre la France et le pays d'expatriation, qu'il s'agisse de l'impôt sur le revenu, qui prend en compte salaire, traitement, dividende, intérêts, pensions, revenus fonciers, etc.), ou bien de successions et donations (les conventions sur ce sujet sont plus rares). Il convient donc de vérifier l'existence d'une convention, et d'en examiner les termes.

Alceis—www.alceis.com- 61 rue Crozatier
75012 Paris
SAS au capital de 20 000€, RCS Paris
503 287 153 -

Directrice de la publication : Marielle Canova
Photos : Alceis, Fotolia

Alceis GLOBAL NOMADS